

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tele: 251-115 517 700 Fax::251-11-5 517844
Website: www.arica-union.org

SESSION SPECIALE DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE DES MINISTRES DE LA SANTE MAPUTO (MOZAMBIQUE)

Maputo, le 18 septembre 2006 – La réunion des experts de la session spéciale de la deuxième Conférence de l'Union africaine des Ministres de la santé, sur le thème : **« Accès universel aux services intégrés de santé en matière de sexualité et de reproduction en Afrique »** a commencé aujourd'hui dans la capitale mozambicaine de Maputo. Dr Aida Libombo, Vice-ministre mozambicaine de la santé a officiellement ouvert la Conférence qui a connu la participation des centaines de délégués.

L'Ambassadeur John Shinkaiye, Directeur du Cabinet du Président de la Commission de l'Union africaine, s'est exprimé lors de la cérémonie d'ouverture officielle au nom de la Commission. Il a établi le rapport entre la santé en matière de sexualité et de reproduction et le VIH/SIDA en affirmant que plus de 90% des infections de VIH sont les résultats de rapports hétérosexuels ou de transmission de la mère à l'enfant. De ce fait, a-t-il déclaré, les questions relatives au VIH/SIDA sont avant tout des questions de santé en matière de sexualité et de reproduction. Il a fait observer que l'Afrique a le taux de mortalité maternelle le plus élevé du monde et pourtant les causes de mortalité et de morbidité sont bien connues et dans bon nombre de cas, curables. Dans ce contexte, a-t-il indiqué, l'Union africaine a élaboré un cadre d'orientation continental pour la promotion des droits et de la santé en matière de sexualité et de reproduction en Afrique, qui a été adopté par la deuxième session de la Conférence de l'Union africaine des Ministres de la santé au Botswana en octobre 2005.

La réunion des experts d'aujourd'hui a servi de forum pour mettre en exergue et discuter des différents thèmes qui sont énumérés dans les programmes de santé en matière de sexualité et de reproduction. Les experts ont examiné les interventions efficaces en termes de coûts, en ce qui concerne la prévention de la mortalité et morbidité maternelles et la macroéconomie de la santé en matière de sexualité et de reproduction. Par exemple, un investissement de 49 US\$ per capita permettrait de garantir une meilleure santé et d'alléger le fardeau des maladies en Afrique. Les différents exemples des meilleures pratiques en droits et santé en matière de sexualité et de reproduction tant au niveau du continent que hors du continent ont été présentées. Ces exemples peuvent être utilisés pour améliorer l'accès aux services de santé en matière de sexualité et de reproduction.

Sur le volet concernant l'élimination des pratiques traditionnelles néfastes, il a exposé dans ces grandes lignes quelques pratiques culturelles qui sont souvent faites pour des raisons non thérapeutiques néfastes pour les femmes telles que les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et les cas de violence liées au

genre. Un appel a été lancé aux experts pour qu'ils veillent à la promotion d'une approche basée sur les droits et impliquant également les hommes dans les efforts visant à promouvoir les droits des femmes à l'accès aux services de santé en matière de sexualité et de reproduction.

Les services de santé en matière de sexualité et de reproduction (SDSR) également la planification familiale et les experts se sont penchés sur la relation synergétique existant entre la planification familiale et la prévention de la transmission du virus VIH de la mère à l'enfant (PTME). Il a été noté que la prévention du VIH tout comme la planification familiale sont importantes pour les groupes sexuellement actifs, d'où la nécessité de garantir un accès universel aux services intégrés de santé en matière de sexualité et de reproduction. Quant à la sécurité des produits de santé de la reproduction, il a été noté que bon nombre de pays africains prévoient maintenant des lignes budgétaires pour ces produits, ce qui est un signe positif en dépit de besoins croissants en financement dans ce domaine et de la nécessité d'une meilleure utilisation des ressources disponibles dans le cadre de la prévention de la grossesse.

Les experts ont également discuté de la nécessité de donner une nouvelle orientation à la planification familiale compte tenu surtout de la réduction du financement et de la visibilité limitée dont elle fait l'objet face à la compétitivité avec les autres causes de maladies. La planification familiale devrait être réorientée à cause de ces nombreux avantages pour la santé des populations et pour les économies africaines. Ces avantages comprennent, entre autres, les conséquences positives pour la promotion de la question d'égalité entre les hommes et les femmes, la réduction de la mortalité maternelle, l'amélioration de la survie de l'enfant et la réduction des cas de transmission des maladies sexuellement transmissibles et du VIH.

D'autres sujets discutés aujourd'hui concernent, entre autres, « les stratégies pour l'amélioration de la qualité des soins maternels et périnataux », « la situation de la population en Afrique » et « une meilleure utilisation des ressources humaines et financières pour la santé de la reproduction et la participation du secteur privé ».

La réunion des experts continue demain et les délégués auront à examiner le Plan d'action pour la mise en œuvre du Cadre d'orientation continental pour la promotion des droits et de la santé en matière de sexualité et de reproduction en Afrique. La réunion des experts se poursuivra jusqu'au 20 septembre. La réunion ministérielle, quant à elle, commencera le 21 septembre 2006.

Pour plus de détails, veuillez contacter

Dr Armenia Mucavele

Téléphone : 824521190

ou

Mme Wynne Musabayan – Experte en Communication

Division, Communication et Information

Commission de l'Union africaine

Téléphone à Maputo : 258 848033137

E-mail : musabayanaw@africa-union.org ou wynnemusabayana991@hotmail.com